

## Enquête publique sur la mise en place de la navette fluviomaritime de la CACL

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) lance une enquête publique relative au projet de navettes fluviomaritimes de son territoire. Durant 3 mois, le grand public est invité à prendre connaissance de ce projet innovant et formuler ses observations par voie électronique sur cette nouvelle solution de transport.**

Cette consultation du public intervient dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale de la CACL pour la mise en oeuvre opérationnelle de ce projet.

L'enquête publique est l'ultime phase de concertation permettant de s'informer et s'exprimer sur un projet d'envergure. Cette enquête est ouverte à tous les citoyens résidents du territoire ou non, visiteurs ou touristes.

Durant cette période d'enquête, vous pourrez consulter le dossier du projet, poser vos questions et émettre un avis.

Pour se faire, vous êtes invités à vous rendre :

- ⌚ sur le site internet dédié à la consultation : <https://www.registre-numerique.fr/cpve-navettes-fluvio-maritimes>
- ⌚ sur le site internet des services de l'État en Guyane : <https://www.guyane.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public-par-voie-electronique>. Pour émettre un avis, cliquer sur l'onglet « déposer une observation » en précisant en objet : CPVE-projet navettes fluviomaritimes CACL.
- ⌚ sur le site internet de la CACL : <https://www.cacl-guyane.fr/grand-projet/les-navettes-fluviomaritimes-entre-tradition-et-modernite/>

Vous pourrez aussi apporter votre contribution, soit sur le registre dématérialisé accessible sur les sites renseignés ci-dessus ou par voie électronique aux adresses suivantes : [cpve-navettes-fluvio-maritimes@mail.registre-numerique.fr](mailto:cpve-navettes-fluvio-maritimes@mail.registre-numerique.fr) ou [dga-djc-enquetes-publiques@guyane.gouv.fr](mailto:dga-djc-enquetes-publiques@guyane.gouv.fr).

Les observations pourront également être adressées par voie postale à l'attention de Mme Christy BERGEIN-HELENE, à l'adresse suivante : Service de l'État en Guyane – DGA/DJC – CS 57008 – Cayenne Cedex

Plusieurs réunions publiques seront organisées dans le cadre de cette consultation afin d'informer les habitants en direct :

- ⦿ **Montsinéry-Tonnegrande** : le 9 avril 2025 à 18h en salle de délibérations de la Mairie
- ⦿ **Macouria** : le 10 avril 2025 à 18h au LCR (Local commun résidentiel) de Soula
- ⦿ **Matoury** : le 14 avril 2025 à 18h en salle de délibérations de la Mairie
- ⦿ **Cayenne** : le 15 avril 2025 à 18h en salle de délibérations de la Mairie
- ⦿ **CACL** : le 16 juin 2025 à 18h en salle de délibérations de la CACL

## Après l'enquête ?

À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Serge SMOCK, président de la CACL, le rapport et ses conclusions motivées. Ce registre constituera une aide à la décision pour les modifications éventuelles à porter au projet.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera adressée au Préfet de Guyane ainsi qu'au président du Tribunal Administratif de Guyane. Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an, au siège de la CACL et sur le site internet de la CACL : [cacl-guyane.fr](http://cacl-guyane.fr).



Réseau de navettes fluviomaritimes de la CACL

## CONTACTS PRESSE

### Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication

Direction de la communication

Tél : 0594 28 28 28 / 0694 40 45 04

Mail : [stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr](mailto:stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr)

### Christelle CÉLESTINE

Responsable du service Mobilité

Direction Habitat, Aménagement & Mobilité

Tél : 0594 28 91 04 / 0694 21 83 61

Mail : [christelle.celestine@cacl-guyane.fr](mailto:christelle.celestine@cacl-guyane.fr)